

■ **O’Connel Pub SA**, à Genève, CH-660-1686002-8, exploitation de bars, etc. (FOSC du 07.01.2005, p. 8). La société est déclarée dissoute d’office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **O’Connel Pub SA, en liquidation**. Elle n’a plus d’administrateur et pas de liquidateur.